

Sujets tabous, sujets à risques

Peut-on tout publier, peut-on tout donner à lire ?

Animateur : Jean Rafenomanjato (IA DSDEN)

Participants : Oscar Brénifier (philosophe, auteur)
Gudule (auteur)
Béatrice Drieu la Rochelle (éditrice Hatier)
Bertrand Ferrier (enseignant à l'université du Maine)
Kochka (auteur)

Jean Rafenomanjato

Avant de passer la parole à nos intervenants, permettez-moi de jouer mon rôle de technocrate pour vous dire qu'indépendamment du caractère très conceptuel des questions qui sont posées dans ce débat, il existe des réglementations autour de la publication d'œuvres pour la jeunesse. Parmi ces réglementations, il y a notamment la loi du 7 juillet 1949 remaniée depuis mais toujours d'actualité, et qui définit un certain nombre d'objectifs dont ceux-ci : on ne doit pas écrire pour les enfants des choses à caractère pornographique, raciste, etc., est prohibé en somme tout ce qui va à l'encontre des valeurs de la République. Les signataires de cette loi étaient des gens qui sortaient de la guerre et pour certains de la Résistance : Daniel Meyer, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, Vincent Auriol, Président de la République, Lepetit-Percueil, Président du Conseil des Ministres, Robert Lecourt, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Jules Moch, Ministre de l'Intérieur, Delbos, Ministre de l'Éducation Nationale et Paul Coste-Fleuret, Ministre de la France d'Outre-Mer.

Un autre aspect de cette loi oblige les éditeurs, à chaque fois qu'ils publient un ouvrage pour les enfants, à déposer auprès du Ministère de la Justice cinq exemplaires de cet ouvrage qui sont transmis à une commission composée comme suit : un membre du Conseil d'État, un Ministre d'État chargé des Affaires Culturelles, le Garde des Sceaux, un membre des Ministères de la Santé et de l'Éducation Nationale, un représentant des personnels enseignants du public et du privé, trois représentants des éditeurs, trois représentants des éditeurs de publications autres que celles destinées à la jeunesse, quelques représentants de mouvements et d'organisations de jeunesse, des députés et des sénateurs. Cette commission donne son avis sur les livres déposés, avis qui peut conduire au retrait et à l'interdiction de ces livres ou à des demandes de modifications. Si les éditeurs et les auteurs ne suivent pas les recommandations de cette commission, ils risquent un an de prison et 3750 € d'amende. En cas de récidive, cela passe à 2 ans de prison et 7500 € d'amende. Dans cette loi, il y a aussi l'article 14 qui va un peu plus loin puisqu'il prévoit l'action immédiate du Ministre de l'Intérieur qui peut être saisi et qui peut lui-même interdire et demander que les livres soient retirés immédiatement des kiosques et librairies.

Je vous rappelle que dans d'autres pays d'Europe, si un livre est vraiment provocateur, n'importe quel citoyen peut saisir un juge. En France, nous avons donc en plus une commission de contrôle. Cette commission ne pratique pas de censure officielle mais sa présence fait que chacun se définit par rapport à la culture ambiante et que les éditeurs et les auteurs pratiquent la plupart du temps un auto-contrôle. Je passe à présent la parole à Oscar Brénifier.

Oscar Brénifier

Le tabou est un concept très intéressant car il est à la fois sacré et répugnant, comme l'argent par exemple. D'autre part, il faut savoir que, si dans la culture musulmane et chrétienne on se lave, on se purifie avant d'entrer dans le lieu sacré, en Polynésie - d'où vient le mot tabou - c'est le contraire, on se nettoie en sortant du lieu sacré...

Sinon à part l'argent, qu'est-ce qui est à la fois sacré et répugnant ? Et bien, la pensée ! Oui, la pensée est à la fois sacrée et répugnante. Et où trouve-t-on la pensée sacralisée ? Et bien chez mes collègues, les philosophes, et c'est là que le tabou commence !

- En effet, si je devais maintenant identifier **un premier tabou** - ce qui empêche de penser chez les philosophes - c'est **le dogmatisme**. Le fait que les choses sont ainsi, qu'elles ne sont pas autrement. Théoriquement, un professeur de philosophie invite ses élèves à problématiser mais si vous regardez bien la plupart des thèses philosophiques, elles problématisent peu, elles soutiennent des thèses. En général, il y a des thèses très consensuelles et des thèses qui le sont moins. Par exemple, il y a la position de Michel Onfray qui est à la mode. Michel Onfray a voulu critiquer les thèses ambiantes de philosophie comme étant dogmatiques, et que fait-il ? Il prend exactement la thèse contraire, et à la place de thèses spiritualistes, il défend des thèses hédonistes et matérialistes mais avec le même dogmatisme. Or voici ce qui se produit avec le dogmatisme : aussi intéressant que soient ces dogmes, ils empêchent de penser ! Le premier tabou, c'est donc la psychorigidité. Je vous donne un exemple de concept tabou en France : la laïcité.

- **Un deuxième tabou** situé lui dans la pensée commune et que l'on rencontre beaucoup parmi la population, c'est **l'interdit du jugement, l'interdit de l'interprétation**. Il ne faut pas juger ! Il ne faut pas interpréter ! On le pose comme un interdit moral. Ce qui est paradoxal car la garantie qu'on est entendu, c'est que l'autre interprète ce que vous lui dites. Interpréter, c'est la garantie que votre discours est pris en charge. Je dirais même qu'il faut interpréter pour penser et qu'il faut juger pour penser. Le problème de cette interdiction, c'est qu'elle interdit à chacun de se positionner clairement face au monde, face à l'autre.

- **Un troisième forme du tabou, c'est l'interdit de l'universalité**. C'est aujourd'hui un interdit plutôt populaire. Il faut que tout ne soit jamais que « pour soi ». Beaucoup de gens qui veulent parler commencent par se mettre la main sur le cœur en disant : « Pour moi ». Pourtant, Descartes nous dit que la raison est la chose du monde

la mieux partagée. Ce qui nous rassemble aujourd'hui, ce n'est pas que nous partagions les mêmes opinions. Ce qui fait que nous restons ensemble, dans ce débat, c'est que nous partageons une raison commune. D'abord, on va se comprendre car pour ne pas être d'accord, il faut commencer par se comprendre. Or le problème de ce tabou, c'est que tout est réduit à une sorte de subjectivité, tout ne devient qu'opinions et sentiments personnels. Le résultat, c'est que nous n'avons plus de gros efforts à faire pour penser. S'il s'agit de vos sentiments, qu'ai-je à dire moi ? Pourquoi quelqu'un d'autre aurait-il quelque chose à dire sur vos sentiments ? En revanche, si vous me dites : « Ceci est vrai » alors là, on peut discuter, et je peux avoir une idée ou une opinion contraire. Le sentiment, c'est personnel. En revanche une pensée, ça ne l'est pas. Entre parenthèses, pour ironiser un peu, je dirais que cette obligation d'humilité, cette position qui consiste à dire : « Ce n'est que pour moi », c'est un résidu chrétien de ceux qui se veulent non chrétiens, ce qui est assez drôle ! C'est l'humilité forcée.

- **Une quatrième forme du tabou, c'est l'interdit du questionnement**, au motif que si l'on questionne, cela ne s'arrête jamais et l'on prend alors le risque d'introduire le relativisme. Pourtant, la question a une valeur en soi, c'est l'idée de revaloriser le problème en tant que problème. Quand je vais dans les classes et que je pose une question, il y a 10 élèves qui lèvent la main. Je demande alors : « Pourquoi lèves-tu la main ? ». L'enfant me répond : « Pour répondre ! ». Et je lui dis : « Mais attends, tu ne l'aimes pas la question ? Pourquoi ne profiterait-on pas de la question ? » Le résultat, c'est qu'au Bac, les élèves répondent mais je suis obligé de leur dire : « Avez-vous regardé la question ? Y a-t-il un rapport entre ce que vous dites et la question ? ». Et bien souvent, on s'aperçoit qu'il n'y a qu'un vague rapport ou même pas de rapport du tout entre ce qui est dit et la question posée. C'est parce que la question n'est pas valorisée en soi. C'est douloureux une question. Où est-ce que cela s'arrête les questions ? Une réponse : ça y est, j'ai dit, je suis rassuré, c'est fini ! Ce n'est d'ailleurs pas un accident si « la question » est un instrument de torture. Dans ce tabou de la question, il y a un désir de certitude et une crainte de perdre son temps. Il faut donner des valeurs sûres aux enfants, ne pas leur poser des questions.

- **Une cinquième forme du tabou de la pensée, c'est le refus de l'abstraction.** Bien souvent, on vous dira la chose suivante : « L'abstraction, ce n'est que de la pensée ». Contrairement au concret où alors là, c'est réel, c'est fiable ! Autrement dit, il y a un présupposé empiriste selon lequel ce sont les sens qui donnent la réalité, la vérité. Un conscient qui accorderait au sens, à la perception sensorielle, une hégémonie sur la compréhension. La théorie de la relativité, ce n'est qu'une théorie mais cette bouteille posée là devant moi, avec ça au moins, on peut boire un verre !

- **Une sixième forme du tabou, le refus de percevoir les limites et l'abîme de sa propre pensée.** Quand je fais des ateliers pour enfants ou pour adultes, je questionne afin que chacun perçoive à la fois ses présupposés et les dysfonctionnements de l'articulation de sa pensée. Et que me dit-on comme argument ? « C'est pénible et cela me met mal à l'aise ». Évidemment, par définition, il me semble que penser met mal à l'aise. C'est ce que nous avons appris avec la

démarche socratique. On n'a pas tué Socrate sans raison. Les Athéniens n'étaient pas insensés, ils avaient raison de tuer Socrate, penser met mal à l'aise !

Gudule

Je vais pour ma part vous parler de la littérature jeunesse et du rapport entre auteurs interdits et éditeurs interdits. J'ai eu des livres qui ont été refusés parce qu'ils n'étaient pas politiquement corrects. Les thèmes que j'abordais dérangent. Je ne crois pas que l'on aborde des thèmes par hasard quand on est auteur. Il y a des thèmes que l'on a envie de partager. Ou on fait des livres de commandes mais dans ce cas, ce n'est pas le même métier, ou on fait les livres que l'on a dans les tripes. Pour ma part, j'ai fait très peu de livres de commande.

Écrire un livre en jeunesse, cela implique de toute façon de pratiquer une auto-censure. C'est très important d'écrire tout en restant dans la limite de sa profession qui consiste à parler aux jeunes. On se demande tout le temps : « Est-ce que je peux dire cela aux enfants ? ». D'un autre côté, quand on a envie d'aborder un sujet grave, je pense que c'est important de le dire tel qu'on désire le dire. Cela étant, nous sommes deux à faire un livre, l'auteur et l'éditeur, et je trouve normal que l'éditeur fasse jouer son droit de veto s'il estime en son âme et conscience que le livre ne peut pas être publié. Cela dépend de l'éthique de chaque éditeur et aussi de sa subjectivité.

Il y a une quinzaine d'années, le petit ami de ma fille qui à l'époque avait 15 ans s'est suicidé. Cela a été très difficile à vivre pour ma fille et moi. Pour comprendre son acte, j'ai fait une enquête en interrogeant toutes les personnes qui avaient eu une relation avec cet enfant. J'en ai fait un livre de témoignages qui s'appelle *Mordre le ciel*. Ce livre, je l'ai essentiellement écrit pour ma fille, et cela l'a aidé à mettre en ordre ce magma de culpabilité et de regrets qui étaient en elle. Le livre étant écrit, j'ai essayé de le publier et j'ai eu un refus absolu de tous les éditeurs que j'ai contactés. Le livre abordait le thème tabou par excellence. Parler de la mort, c'était déjà et c'est toujours un tabou dans la littérature jeunesse mais alors parler du suicide, c'était impossible. Certains éditeurs m'ont dit : « Il faudrait changer le titre, il faudrait que la narratrice ne soit pas une adulte mais un adolescent, il faudrait faire un happy end, etc. », tout un tas de propositions qui auraient édulcoré le texte. J'ai refusé de modifier quoi que ce soit à ce texte car j'ai considéré que je n'avais pas le droit. Je l'ai donc rangé au fond d'un tiroir. Et puis, il y a environ cinq ans lors d'un débat à la FNAC à Paris, j'ai raconté cette histoire. Parmi les invités, il y avait un pédopsychiatre et une éditrice qui se sont exclamés : « Voilà un livre comme nous voudrions en voir plus souvent ! ». Ils m'ont demandé de leur envoyer le manuscrit. Grâce à ces deux rencontres, le livre a vu le jour.

Kochka

Quand on m'a demandé de parler de ce sujet, je me suis dit que le risque n'est pas de dire des choses mais plutôt de ne pas dire des choses. Dans mes livres, j'aborde des sujets difficiles qui font référence à mon enfance. J'ai vécu la guerre au Liban et je suis partie ensuite en France. Mon père lui est resté au Liban. Je traite des peurs liées aux éloignements. Le premier livre que j'ai écrit traite du silence et du cri. Il

parle d'une enfant qui est prise entre le mur du son et celui du silence. Depuis que j'ai écrit ce livre, je me rends compte que je réécris toujours la même histoire. Il y a toujours un enfant qui est enfermé soit parce qu'il est différent soit parce qu'il est en souffrance. Je travaille pour mettre des mots, pour donner des mots à l'enfant, pour le sortir du silence.

J'ai un enfant autiste qui par définition ne communique pas. Ce n'est pas un hasard si j'ai eu un enfant du silence car j'ai vécu moi-même une enfance sans les mots. L'enfant qui est sorti de moi est différent et ne parle pas. Moi qui ne savais pas parler, je me suis retrouvée face à un petit martien auquel il fallait parler. C'est grâce à mon enfant que je suis tombée dans l'écriture. J'ai toujours voulu écrire quand j'étais petite. Je ne parlais pas mais j'avais un journal. Quand j'écris un roman, je ne me dis jamais qu'il ne faut pas traiter tel ou tel thème. J'ai écrit moi aussi un texte sur le suicide : c'est un adolescent qui se jette d'un toit parce qu'il n'arrive pas à parler à son père. On retrouve un mot dans sa poche qui dit : « Si je meurs, je veux que père m'enterre et si je suis vivant, je ne veux que lui dans ma chambre ». Je ne me suis pas demandé si j'avais le droit d'écrire cela. Quand je traite de sujets difficiles dans mes livres, ce n'est pas parce que j'ai réfléchi à un texte au préalable, c'est plutôt parce que ces sujets doivent être « accouchés ». Il y a une sorte d'urgence pour moi à écrire cela.

J'ai écrit plusieurs livres sur l'autisme mais le plus dur a été celui que j'ai écrit pour les petits de 7 ans environ. Pourquoi ai-je écrit un livre pour cet âge-là ? Parce que mon fils autiste a des frères et des sœurs. Souvent quand on est jeune, on ne peut pas mettre des mots sur ce que l'on vit, et un auteur lui a la chance parfois de pouvoir dire les mots justes. J'aurais adoré trouver dans mon enfance des mots justes. J'étais anorexique et je pensais qu'il n'y avait que moi sur terre avec cette maladie. Je croyais que j'étais folle car on ne parlait pas d'anorexie quand j'étais jeune. J'aurais été enchantée de trouver un texte là-dessus. Il me semble donc qu'il y a urgence à mettre les mots dans les livres. *Le liseron de Jules* paru chez Belin parle donc du frère d'un enfant autiste qui a rêvé d'avoir un frère normal. Il se retrouve avec un frère différent et difficile à vivre. Un jour où la maman s'en va, il ouvre les portes de la maison pour que l'enfant autiste sorte. Sur le portail du jardin, il y a un liseron dont le petit autiste Jules est amoureux et derrière le portail, il y a les voitures qui passent à vive allure. L'enfant autiste va vers le liseron, ouvre le portail et se fait renverser par une voiture. A chaque fois que je lis cette histoire dans les classes, j'ai fréquemment un enfant qui pleure. Je n'aime pas faire pleurer les enfants mais je trouve également que c'est merveilleux quand les émotions sortent. J'écris des livres car il est nécessaire de faire sortir les émotions. Lorsque les émotions sortent, on peut mieux vivre ensuite.

Béatrice Drieu la Rochelle

Je voudrais vous parler de l'expérience que j'ai vécue, l'année dernière, en travaillant sur une collection qui traite de sujets difficiles, dits tabous. Cette collection s'appelle *Éthique et toc*, elle est parue chez Hatier jeunesse, elle est écrite et illustrée par Morgane David. Elle comprend quatre titres. Le premier parle d'un papa handicapé qui est dans un fauteuil roulant, le deuxième de la mort d'un enfant, le troisième du mal être d'un enfant et le quatrième du divorce. Mais avant de vous

parler du travail que nous avons fait avec l'auteur sur cette collection, je voudrais dire que l'éditeur se doit aussi de prendre des risques sur ce type de sujets. C'est à l'éditeur de publier des textes, des témoignages sur ces sujets tabous afin de les transmettre à toutes les personnes qui travaillent auprès des enfants et qui ont besoin de parler avec eux de ces sujets. Enfin, cela c'est la théorie car nous avons évidemment une contrainte qui est celle de la contrainte financière. Cette contrainte est omniprésente, c'est elle la première censure. On aura le feu vert sur un livre que si le compte d'exploitation est valable. De même qu'il existe aussi une contrainte de marché qui nous obligera à aller voir ce que la concurrence a fait dans ces domaines. Pour revenir à la collection *Éthique et toc* dont je vous parlais en préambule, elle s'adresse à des enfants entre 7 et 10 ans. Nous nous sommes donc posé des contraintes. La première, c'est celle du vocabulaire. Nous avons eu le souci de nous adresser de la façon la plus juste possible aux enfants, et chaque virgule, chaque mot de chaque livre de la collection a été pesé et soupesé afin que le message passe le mieux possible. Par exemple, dans le livre qui parle de la mort d'un enfant, l'enfant a un cancer, il perd ses cheveux et va souvent à l'hôpital. Il explique sa maladie à ses petits camarades en leur disant qu'il va faire un jour un voyage dans la lune. Nous nous sommes tout de suite posé la question avec l'auteur : est-ce que l'on va utiliser le mot mort ? A la fin de l'histoire, est-ce que l'on va dire : « Un matin Nicolas est mort » ou bien : « Un matin Nicolas est parti pour toujours » ? Finalement nous avons opté pour la phrase : « Un matin Nicolas est parti pour toujours ». Cela nous semblait plus logique dans la construction de l'histoire et correspondait mieux à ce qui avait été évoqué auparavant, à savoir le départ en voyage dans la lune.

Dans le titre qui parle du divorce, un papa se met à picoler. Là aussi nous avons eu une grande discussion avec l'auteur sur le terme « picoler ». Nous avons choisi de garder ce mot parce que nous ne voulions pas faire un titre élitiste et nous pensions que les enfants comprendraient ce mot. Je vous donne ces deux exemples pour illustrer notre souci assez pointu de trouver les bons mots. Pour ces sujets difficiles, je pense que le choix des illustrateurs est également très important et que le message peut passer aussi fortement par les illustrations que par le texte. La réflexion sur les illustrations a donc été aussi très importante par rapport au message que nous voulions faire passer.

Après ces réflexions sur les mots et les illustrations, nous avons demandé une aide extérieure en faisant appel à une psychologue pour enfant. Nous avons besoin de ce regard extérieur qui a d'autres contraintes et d'autres réactions. Cela nous a permis ou d'ajuster notre vocabulaire ou de nous conforter dans les choix que nous avons faits. Pour ce type d'ouvrage, il est très important de s'entourer de professionnels qui ont des regards différents.

Pour vous donner un autre exemple, nous avons également édité un ouvrage sur les religions - sujet qui peut être délicat également - pour lequel nous avons fait appel à des spécialistes de chaque religion. Pour chacun des titres de la collection *Éthique et toc*, nous nous sommes donnés aussi une autre contrainte, celle d'avoir une fin positive, ouverte, avec de l'espoir, par respect pour les enfants.

Nous sommes très attachés à ce que va penser le public. Nous ne lançons pas des livres sans être attentifs à ce qui va se passer. On espère qu'il va y avoir une écoute

et que toutes les personnes qui travaillent avec des enfants vont se reconnaître dans ces livres et vont vouloir les utiliser. Je pense en fait que nous sommes responsables de nos publications. Nous avons l'ambition d'aider les enfants mais nous n'avons pas la prétention d'y arriver non plus. Nous ouvrons des pistes, et ensuite nous passons le relais aux enseignants, aux bibliothécaires, en espérant que ce relais va fonctionner. Je pense qu'il faut oser dire les choses et ne pas présupposer que les enfants vont trouver les textes difficiles. Il faut faire confiance aux enfants. Lors du dernier Salon du Livre de Jeunesse de Montreuil, nous avons organisé un atelier autour de la collection et nous avons été surpris par la maturité des enfants à la lecture de ces livres. Ces enfants de CP ont assumé pleinement ces situations, avec le recul nécessaire pour les comparer avec des situations qu'ils avaient vécues eux-mêmes, comme le décès de quelqu'un de proche par exemple. Il est évident que ce sont des sujets que l'enfant ne doit pas aborder tout seul, il doit les aborder avec un adulte qui va l'aider à lire l'histoire.

Pour terminer, je vous recommanderai deux autres livres qui traitent aussi de la mort. Celui de Delphine Saulière intitulé *Le petit livre de la mort et de la vie* chez Bayard et celui de Malika Doray intitulé *Et après* chez Didier Jeunesse. Il faut parler de ces sujets pour que chaque enfant puisse trouver des réponses différentes en fonction de chaque individu.

Bertrand Ferrier

Pour tâcher de répondre à la question initiale (« sujets tabou, sujets à risque : peut-on tout publier, peut-on tout donner à lire ? »), je dirais que l'une des questions les moins tabous dans les débats sur la littérature de jeunesse, c'est justement le tabou. On n'a jamais fini de parler de ce qu'on ne pouvait pas dire. Par exemple, on peut se demander avec Jerome Bruner, pourquoi on « farcit (...) le crâne de nos collégiens de 5^e avec Pythagore alors que nous ne leur soufflons mot de ce qu'Aristote nous apprend du récit »¹... Il me semble que cela résume bien trois aspects de la question : que dire, que taire, pourquoi et comment dire ou ne pas dire. Je vous propose donc d'aborder la question en trois points : que dit-on (typologie des tabous), que ne dit-on pas (actualités du tabou), et comment et pourquoi dire ou ne pas dire (poétique des tabous).

A) Les différents types de tabous.

1) Les tabous juridiques. Je vais vous donner l'exemple de trois livres de jeunesse contre lesquels les instances chargées de faire respecter les tabous ont tonné. Le livre de Marc Séassau, d'abord, intitulé *Barbirella*, qui raconte une histoire de massacre de poupées tueuses². Le livre de Géraldine Alibeu, ensuite, intitulé *La Mariguita et la soupe du Paradis*, qui raconte l'histoire d'un couple qui s'ennuie³. Mais ce n'est certes pas ça qui a choqué : en fait, mécontente de son mari, la femme

1. Jerome Bruner, *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ? Le récit au fondement de la culture et de l'identité individuelle*, trad. Yves Bonin [2002] Pocket, Agora, 2005, p. 17.

2. Marc Séassau, *Barbirella*, ill. Sylvia Dupuis, Magnard, « Tipik Benjamin », 2004

3. Géraldine Alibeu, *La Mariguita et la soupe du Paradis*, Le Seuil Jeunesse, 2003

l'empoisonne et elle s'en confectionne un autre en tissu puis se tue pour retrouver le premier au paradis après avoir compris que c'était un homme bon. L'éditrice de ce livre a été convoquée au Ministère de l'Intérieur parce qu'il a été jugé amoral. Le livre de Riad Satouf, enfin, intitulé *Ma circoncision*, une attaque virulente des pratiques religieuses musulmanes¹.

2) Les tabous moraux. Ils jouxtent les tabous juridiques et comportent trois critères.

- Le premier critère, c'est l'**admissibilité**. Ce qui est dit doit être tolérable par tous : un éloge de l'idéologie nazie, par exemple, serait intolérable.

- Le deuxième critère, c'est l'**intelligibilité**. Il faut que le public cible soit conscient de ce dont on lui parle. L'influence de la relativité restreinte sur la cinématique du vide est un tabou d'intelligibilité des livres pour la jeunesse... et de pas mal de livres pour adultes² !

- Le troisième critère, c'est la **rentabilité**. Parler des tabous, c'est prendre le risque de choquer et donc de ne pas vendre le livre. Ou, *a contrario*, ce sera un « livre-médicament » qui va se vendre parce qu'il va permettre d'aborder certains sujets. On parlait de la mort tout à l'heure : c'est un sujet qu'on aborde tout le temps. Mais la façon dont on l'aborde, le style utilisé, les options narratives choisies, changent l'idée même de « mort ». Juste un exemple : il y a un très beau passage dans un roman de Marie-Aude Murail où un enfant dit : « Mes parents sont morts. » Un autre enfant demande : « Morts dans les étoiles ? ». Et le premier enfant répond : « Non, morts dans une voiture. »³

3) Les tabous et interdits techniques et littéraires liés à la compétence sémantique, mais pas uniquement. Par exemple, il arrivera qu'on n'emploie pas certains mots parce qu'on ne veut pas aborder les notions qui vont avec. Selon les cas (ou l'affection qu'on porte à l'auteur), on parlera de pudeur, de délicatesse... ou de frilosité.

4) Les « tabous tabous ».

- Les **tabous de l'histoire**. Il y a certaines périodes de l'histoire dont on ne va pas parler parce que ce n'est pas rentable. En revanche, il y en a d'autres que l'on va énormément aborder, que ce soit l'histoire ancienne ou l'histoire contemporaine à travers les guerres, et notamment la Seconde Guerre mondiale.

- Les **tabous sociologiques** avec l'utilisation de périphrases. Je pense par exemple au roman d'un auteur très intéressant, Martine Pouchain. Son roman intitulé *Je voudrais te redire papa* raconte l'histoire d'un enfant qui retrouve son père devenu clochard⁴. Le titre en première de couverture tente de ne pas heurter les prescripteurs, quitte à rebuter des lecteurs devant cette touche niaiseuse.

4. Riad Sattouf, *Ma circoncision*, Bréal Jeunesse, 2004

5. Pour un livre sans tabous sur ce sujet, lire par ex. Marc Lachièze-Rey, *Les Avatars du vide*, Le Pommier / Cité des sciences de l'industrie, « Le collège de la cité », 2005, p. 45 *sqq.*

6. Marie-Aude Murail, *Au bonheur des larmes*, l'école des loisirs, « Médium », 1990, p. 76-77.

7. Martine Pouchain, *Je voudrais te redire papa*, Syros, « Tempo », 2005

- Les tabous de la religion avec deux types de « tabous tabous » : le premier, c'est la religion catholique, dont il est interdit de dire du bien (voir Laurent Gerra, qui crache sous les applaudissements du public que « curé pédophile est un pléonasme »¹) ; et le second, ce sont les autres religions qu'on a, au contraire soucieux de « respecter ».

B) L'actualité des tabous peut à son tour être définie en trois points.

1) La spécialisation des tabous. Ce premier type d'actualité des tabous dans la production jeunesse est dû à la généralisation de la production. L'édition pour la jeunesse est très sectorisée : « pour les 6/8 ans », « pour les 9/13 ans ou plus », etc. On va donc pouvoir aussi spécialiser les tabous en fonction de l'âge. Ainsi, on aura des nouveaux livres avec une pastille « A ne pas lire avant 15 ans », ce qui permettra de publier des livres pour grandes sur la fellation, ouf !

2) La spécialisation par le sexe. Ce deuxième type d'actualité des tabous est une sectorisation par la construction du récit. On va s'adresser aux garçons en mettant dans le récit de l'action : un jeune qui se découvre des super pouvoirs d'agent secret par exemple. Pour les filles, on mettra plutôt dans le récit une fille, eh oui, qui se trouve un peu moche mais qui cherche un petit copain et qui finit par s'apercevoir que, si elle s'accepte telle qu'elle est, elle trouvera quelqu'un pour l'accepter - si elle est vraiment moche, elle n'a qu'à choisir (pardon, *trouver*) un garçon moche !

3) Le recul relatif des tabous. Ce troisième type d'actualité des tabous est dû, en partie seulement mais en partie quand même, à la forte présence des productions américaines et anglophones, très morale. Par exemple la Motion Picture Association of America (une sorte de CSA américain) a infligé au film *Les Choristes* une interdiction pour les « moins de 13 ans non accompagnés d'un adulte » au motif, non pas de niaiserie abusive, mais de « profanity », soit : usage de gros mots². L'édition reproduit certaines de ces précautions audiovisuelles, mais il faut avant tout signaler que ce n'est spécifique ni à l'édition pour la jeunesse, ni à l'édition nord-américaine : j'ai ainsi co-écrit un livre pour adultes, nullement infâmant, sur les sex toys : il était stripé en librairie, pour éviter tout scandale³... Pour les jeunes lecteurs, les Français surajoutent des tabous aux tabous anglophones. Ainsi, *Jimmy Coates: Killer* est traduit chez Gallimard sous le titre : *Jimmy Coates : assassin ?*. Le « ? » est savoureux⁴. Autre ajout, chez Hachette, cette fois : *Martyn Pig* devient *Martyn Pig, innocent criminel*, car c'est l'histoire d'un gamin qui veut se débarrasser du corps de son père qu'il croit mort⁵.

Le recul des tabous est relatif également parce que certains livres traitent de pseudo-tabous, comme l'homosexualité par exemple, de façon à aider à en parler. Cette visée pédagogique explique la publication d'ouvrages aux narrations

8. In : Laurent Gerra *flingue la télé*, double C.D. Wagram, 2005

1. Réalisation : Christophe Barratier, studio Fox Pathé Cinéma, 2004

2. Bertrand Ferrier et Stéphan Lévy-Kuentz, *Sex Toys Forever*, photos : Pierre JaveMarabout, 2005

3. Joe Craig, *Jimmy Coates : assassin ?*, trad. Bertrand Ferrier, Gallimard, « Hors-piste », 2005

4. Kevin Brooks, *Martyn Pig. Innocent Criminel*, trad. Laurence Kiefer, Hachette Jeunesse, 2002. Notons qu'amazon.fr va encore plus loin en référant le livre sous le titre *La Solitude de Martyn Pig* !

stéréotypées, aux personnages convenus, aux styles compassés, aux idéologies rances à force de sentir le moralement correct. Je pense par exemple à des livres comme *H.S.*¹, *Sweet homme*², *Tabou*³ et même *Automates*, où l'héroïne est une fille qui adore la moto comme les mecs et se révèle donc être forcément homosexuelle⁴. Aujourd'hui, le tabou est devenu tellement important que, pour « aider les ados à briser le silence » (et pondre des textes pas trop fatigants), on édite parfois des livres-médicaments. Ce qui peut être utile, dit-on, mais qui se révèle être, pour le critique littéraire que je suis, assez agaçant.

C) La poétique des tabous. Des tabous de toute sorte encadrent, plus ou moins fermement, les livres pour la jeunesse. Ils font partie intégrante de cette littérature. Un exemple rigolo l'illustre : dans une série anglaise, *Black books*, de Dylan Moran et de Bill Bailey⁵, deux personnages essaient d'écrire un livre pour enfants. Ils se laissent malheureusement emporter par leur fougue, au point d'écrire un livre de 1000 pages sur les purges stalinienne. Conscients que leur projet risque d'être « haut en âge », ils *remixent* leur texte, et cela donne un livre sur « an elephant who loses his balloon ». De sorte qu'ils sont très tristes pour tous ceux qui ne sont plus des enfants et ne peuvent donc savourer ce chef-d'œuvre. Plus sérieusement, on peut dresser une liste de quelques tabous qui participent de la définition du genre « livres pour la jeunesse ».

- Les **tabous de la poly-exploitation**. En témoignent les meilleures ventes : le livre « jeunesse » est souvent relié à l'audiovisuel. Donc on fait attention, car on ne peut pas parler de n'importe quoi sur les écrans⁶.

- Les **tabous thématiques**. Par exemple, on ne peut pas dire du mal des bibliothécaires, ni des professeurs, ni des livres eux-mêmes qui apparaîtront souvent comme rédempteurs. Prenez ce « tube » du roman bien pensant intitulé *Djamila*⁷ : vous verrez combien le livre y est auto-promu comme la rédemption absolue.

- Les **tabous diégétiques** (ce qui touche à la forme du récit). Dans un livre, on va par exemple supprimer tout ce qui est flou, zones d'ombre ; ou, du moins, on va en laisser le moins possible, pour que le texte soit compréhensible. Ou alors, on va multiplier les stéréotypes, les personnages connus, même si c'est pour en rire, afin que le lecteur se repère aisément, se sente concerné et, dans l'idéal, achète le livre.

- Le tabou du **répréhensible**. Dans les histoires, on va éviter tout ce qui est répréhensible ; ou alors, si c'est répréhensible, il faut que cela soit puni à la fin. Par exemple, j'ai écrit un livre qui s'appelle *Happy end*. C'est l'histoire d'un ado qui s'entend de moins en moins bien avec ses parents. Il finit par frapper sa mère et qui la laisse étendue par terre à la fin de l'histoire⁸. L'éditeur ne voulait pas que je

5. Isabelle Chaillou, *H.S.*, Rageot Jeunesse, « Métis », 2003

6. Didier Jean et Zad, *Sweet homme*, Syros, « Les uns les autres », 2003

7. Frank Andriat, *Tabou*, Labor, « Zone J », 2003

8. Nathalie Le Gendre, *Automates*, Mango, « Autres mondes », 2005

9. Disponible en DVD, production : Channel 4 DVD. Coffret saisons 1 à 3, 2006.

10. Lire, sur ce sujet, Bertrand Ferrier, « Les novélisations pour la jeunesse : reformulations littéraires du cinéma ou reformulations cinématographiques de la littérature ? », *in* : « Ce que le cinéma fait à la littérature (et réciproquement) », *Fabula LHT*, n°2, déc. 2006, <http://www.fabula.org/lht/2/Ferrier.html>.

1. Jean Molla, *Djamila*, Grasset, « Lampe de poche », 2003

2. Bertrand Ferrier, *Happy end*, Le Rouergue, « DoADo », 2003

laissasse cette fin dramatique en suspens. Comme Danielle Dastugue et Sylvie Gracia ont un bon fonds et de l'humour, elles ont accepté que j'intègre cette obligation au récit. Les curieux iront lire les deux derniers chapitres qui s'acquittent de ce devoir moral ; les gourmands ont le droit de lire aussi les précédents !

- Le **tabou de l'obscénité**. Si on parle souvent de sexualité dans les livres pour les ados, le tabou de l'obscénité reste assez souvent respecté, même s'il existe par ailleurs des livres pornos pour ados : *Sexy story*, par exemple¹. Certains auteurs font même de « niquer » l'unique « idée fixe » de leur roman²... Ce tabou, comme les autres, est donc éminemment relatif.

- Le **tabou des livres polémiques**. Par exemples les livres qui traitent de sujets sensibles comme le conflit Israël/Palestine. Il y a eu récemment un débat autour de livres qui ont été considérés comme pro-palestiniens et qui ont été retirés des bibliothèques de Seine-St-Denis³.

- Le **tabou de la démoralisation**. On n'a pas le droit de terminer sur quelque chose qui finit vraiment mal. Il faut qu'il y ait une ouverture ou un espoir. Cette attitude signifie que l'on n'a pas confiance dans la fiction. On pense que l'adolescent est incapable de comprendre que c'est une histoire. C'est le rôle de la fiction dans la littérature jeunesse qui se joue au travers de ce jugement.

- Le **tabou de la complexité**. L'une des principales critiques que l'on peut faire à un livre, c'est son intellectualisme : « C'est élitiste, personne ne va rien piger ! C'est construit de façon bizarre, il y a des analepses (*flash-back*), des prolepses (*flash-forward*), des ellipses... » Ces allers et retours dans le temps sont considérés comme compliqués, il vaut mieux un récit linéaire.

- Le **tabou du caractère commercial**. C'est le pendant du tabou intello : on peut juger que, si un livre se vend en hypermarché, il est nul. Il est « fait pour l'argent », c'est impur et vilain. Mais il ne faut pas exagérer : comme tout le monde adore *Harry Potter*, on dira que, bon, c'est quand même bien, d'ailleurs, si c'était pas bien, ça ne se vendrait pas. Tant il est vrai que prudence est mère de sûreté, et tant pis pour les contradictions !

En conclusion, on voit que des stratégies de purification des tabous se mettent en place, et cela vaut autant en jeunesse que pour les adultes. Parmi ces astuces, la stratégie de justification par le vécu fonctionne bien : j'ai vécu ça, ou je connais quelqu'un qui a connu ce que je raconte, donc je peux (ou je dois) en parler. *Exit* le plaisir de la fiction, de *fingere*, fabriquer... Mais il y a aussi, parmi d'autres, la stratégie de justification par la médecine qui est assez fascinante. Elle consiste à dire : ce livre est utile. C'est le principe des livres-médicaments, dont on a parlé. Cette expression n'est pas métaphorique : par exemple, un livre sur les nouveaux ados vient de sortir⁴. Il est écrit uniquement par des pys et le directeur d'un centre de toxicomanie. Nos ados seraient-ils donc tous des malades ?

3. Marc Cantin, *Sexy Story*, Rageot, « Métis », 2003

4. Melvin Burgess, *Une idée fixe*, trad. Laetitia Devaux, Gallimard Jeunesse, 2004. Le héros de *Treizième avenir* se contente, lui, de rêver de toucher les seins de Justine (Sébastien Joanniez, Sarbacane, « Exprim' », 2006).

5. Parmi ces livres, de Robert Gaillot, *Momo Palestine*, Grandir, 2002

6. Marcel Rufo *et alii*, *Les Nouveaux Ados : comment vivre avec ? (sic)*, Bayard Centurion, « Essais », 2006

Pour les protéger et nous protéger, les tabous, la censure, l'autocensure, existent et existeront toujours. Et c'est peut-être tant mieux car finalement, cela augmente le désir de lire en transformant le livre en objet plus ou moins contrôlé, et plus ou moins interdit¹. Je citerai pour finir le sémiostylisticien Georges Molinié, qui dit : « Le plaisir de lire, c'est avant tout celui de lire après la curiosité, après la vérification, après la reconnaissance, jusqu'à la satiété, jusqu'au vertige, jusqu'à la caresse. »² Miam !

Jean Rafenomanjato

Nous allons laisser la parole à l'auditoire : y a-t-il des questions ?

Une femme (documentaliste)

Je voudrais m'adresser à Gudule. En tant que documentaliste, j'ai lu beaucoup de vos livres et je les propose aussi aux élèves. De mon point de vue, Gudule n'écrit jamais aussi bien que lorsqu'elle écrit des choses qu'elle a vécues et qu'elle connaît, comme par exemple dans *La vie en rose* et *Mordre le ciel*. *La vie en rose* d'ailleurs n'était pas destiné au départ à un public d'adolescents mais a été écrit pour les adultes. Alors pour moi, à mon niveau, lever un tabou, c'est par exemple introduire dans mon CDI de la littérature qui n'est pas de la littérature de jeunesse. Dans mon CDI, il n'y a pas que de la littérature de jeunesse, il y a des livres écrits par des auteurs tout simplement. Lorsqu'on écrit « pour les adolescents », on n'écrit pas forcément les meilleurs livres.

Gudule

Je suis d'accord avec vous. C'est un peu le piège dans lequel j'ai toujours peur que tombent les auteurs de jeunesse : une espèce de formatage qui censure, qui élimine un certain nombre de choses et qui fait qu'à l'arrivée, on se demande quelle est la part de l'écriture, quelle est la part de désir. Écrire, c'est un grand acte de désir. Cela m'inquiète un peu de savoir qu'il y a une intervention telle de l'éditeur qu'il va changer un mot parce que le psy ou le pédopsychiatre n'est pas d'accord avec ce mot-là... Je me dis : « Où est la littérature là-dedans ? » Car les petits eux aussi ont le droit à de la littérature, c'est-à-dire à cette espèce de jaillissement des tripes de l'auteur. Effectivement, nos meilleurs livres sont ceux dans lesquels on ne s'est pas bridé et où on a laissé jaillir tout cela.

Béatrice Drieu la Rochelle

Je tiens à préciser que le travail que nous avons fait sur la collection *Éthique et toc* est un travail d'équipe. Notre souci était de faire intervenir plusieurs personnes pour avoir plusieurs avis afin de trouver le ton le plus juste. Tout ce qui a été fait autour des textes l'a été avec l'accord de l'auteur. Quand nous lui avons proposé de faire lire ses textes à une psychologue, elle a validé tout de suite ce choix. Elle était très contente d'avoir un regard différent et elle a accepté les remarques qui ont été

7. Bertrand Ferrier et Alexandre Jeannette, *Un plaisir maudit*, La Musardine, « L'attrape-corps », 2002

8. Georges Molinié, *Sémiostylistique. L'effèt de l'art*, PUF, 1998, p. 89 sqq.

faites. Elle a pris cela comme une source d'enrichissement et comme une validation de ce qu'elle avait écrit. Ce qu'elle n'a pas voulu changer, nous ne l'avons pas changé.

Une femme

J'ai l'impression qu'il n'y a aucun livre de fiction pour enfant qui ne mette pas en scène des enfants. On dirait qu'il y a une sorte de règle implicite : si dans l'histoire il n'y a pas un enfant comme personnage principal, le livre ne peut pas être un livre pour enfants ou qui s'adresse aux enfants. C'est peut-être un tabou ! Il y a parfois des animaux dans les histoires mais le plus souvent l'enfant est nécessairement le personnage principal du livre.

Gudule

Je suis assez d'accord avec ça. Il m'est arrivé très souvent quand je proposais des livres dont les héros étaient des adultes de me faire rabrouer par les éditeurs. Par exemple pour mon livre *Mordre le ciel*, deux éditeurs différents m'ont demandé de donner le point de vue de l'adolescent plutôt que celui de la mère au motif que sinon les adolescents ne se sentiraient pas concernés. De même pour ma série *Rose* : au départ l'héroïne est adolescente et elle va vers l'âge adulte au fil des histoires. Et bien au troisième volume, Grasset l'éditeur de la série a stoppé la publication en me disant : « On a dépassé le stade de l'adolescence, l'héroïne est adulte, on n'en veut plus ». Du coup, je me retrouve avec une série de livres tronquée. Je pense que c'est une erreur.

Kochka

J'ai eu le même problème. J'avais écrit un livre où des parents s'étaient séparés. Le père était parti, revenait deux ans plus tard et voulait revoir les quatre enfants. Et bien, j'ai eu du mal à faire publier ce livre parce que dans le texte, la narratrice était la mère, ce n'était pas le point de vue de l'un des quatre enfants par exemple, et cela c'était difficile à faire accepter. Pourtant le monde des adultes intéresse les enfants !

Oscar Brénifier

Les éditeurs sont très structurés : d'un côté vous avez la fiction avec des enfants, des animaux, des parents et de l'autre vous avez la documentation où l'on parle de la connaissance. Là il n'y a plus de sujet, il n'y a que de la connaissance. Alors moi, je pose le défi suivant : est-ce que l'on peut avoir un livre, un texte où il y a un sujet sans avoir de sujet ? Est-ce qu'il y a besoin d'un enfant dans le texte pour que l'enfant puisse s'identifier ? Est-ce qu'un enfant peut s'identifier à un sujet mais dont on ne sait pas quel est le sujet ?

Il y a d'ailleurs d'autres types de livres que l'on a du mal à publier, cela dépend des périodes. Depuis 6 ans par exemple, les livres de philosophies sont à la mode : j'en ai publié 20 en 6 ans. Mais avant cette période, c'était très difficile de publier un livre sur la philosophie pour les enfants. Aujourd'hui, il y a un livre que je n'ai toujours pas réussi à publier, qui m'a toujours été refusé : il s'agit d'un ouvrage de logique pour les enfants. C'est peut-être révélateur...

Une femme

Tout à l'heure, Oscar Brénifier a dit que dans le tabou, il y a à la fois les notions de sacré et de répugnant. Dans la relation de l'auteur à l'éditeur, qui est le répugnant, qui est le sacré ?

Oscar Brénifier

Vous attendez une réponse ?

Une femme

Non, c'est un questionnement que je laisse à chacun !

Un homme

On parle des tabous, des interdits, des sujets difficiles dans les livres pour les enfants. Mais les enfants sont aussi soumis à la télé, aux jeux vidéo, etc. Alors pouvons-nous vraiment nous poser toutes ces questions aujourd'hui sans aborder aussi la question de ces autres médias et supports culturels ? Les enfants passent énormément de temps devant la télé et les jeux vidéo, et ce temps est pris sur leur sommeil. Dans mon métier d'enseignant, je constate une recrudescence des incivilités dans nos collèges, liée au fait que les enfants ne dorment pas assez. Les enfants sont sans cesse en situation de zapper et ils ne prennent pas le temps de réfléchir.

Bertrand Ferrier

Est-ce que les tabous sont les mêmes dans les jeux vidéo, à la télé, au cinéma ? Récemment un article du *Figaro* sur les jeux vidéo rapportait que l'Europe n'arrivait pas à se mettre d'accord sur une signalétique commune d'interdiction des jeux vidéo violents parce que les cultures d'un pays à l'autre ne sont pas les mêmes. Non seulement on peut réfléchir sur les tabous différenciés, au sens de « ce qui est acceptable dans les livres, d'une part, et dans les autres supports culturels, d'autre part », mais on peut aussi se demander comment cela va fonctionner selon les pays, et quelles sont les différences qui sont en jeu (vidéo ou pas) !

Oscar Brénifier

Il y a toujours des tabous même quand on veut parler des tabous. Il y a en fait un concept d'altérité : le tabou, c'est ce qui est radicalement autre. Et ce qui est radicalement autre, ce peut être le divin mais ce peut être aussi nos excréments. Le divin, les excréments, ce n'est pas que ce soit vraiment autre mais c'est ce que l'on voudrait qui soit autre. C'est ce qui nous pose problème.

Pour revenir à la question de tout à l'heure entre le sacré et le répugnant, il est vrai qu'il y a une sorte d'abîme entre l'auteur et l'éditeur, même s'ils collaborent. C'est pourquoi je pense que le tabou est une nécessité car s'il n'y avait pas une prise de conscience d'une radicale étrangeté face à quelque chose, je pense qu'il manquerait quelque part la dimension humaine. Toute la question, c'est à la fois d'admettre ce tabou et d'être capable de le prendre en charge.

Bertrand Ferrier

Pour revenir à la question du contenu des autres médias culturels par rapport au livre, voici ce qu'on peut entendre sur une radio écoutée par environ 4 millions d'auditeurs dont un sur deux a entre 13 et 19 ans. Il s'agit là de sujets abordés le 11 janvier 2005, et qui montrent que les jeunes peuvent aussi s'intéresser à des sujets de vieux : « Charlotte, 26 ans, de Nantes, a une chatte un peu fourre-tout » ; « Joël, 38 ans, de Gironde, sa femme est une femme fontaine, mais il kiffe bien, le salaud » ; « Luc, 25 ans, de Paris, voudrait bien trouver des hommes qui font semblant d'être des chiens », etc.¹

Voici des éléments qu'entendent certains jeunes, et je pense que, face à cela, les acteurs de l'édition (auteurs, éditeurs, commerciaux...) et de la médiation (libraires, profs, bibliothécaires, parents...) ont une véritable réflexion à mener. Faut-il surfer sur la vague du : « Si c'est *trash*, ça marche » ? Au contraire, le livre doit-il défendre des valeurs morales contre l'audiovisuel ? Il reste bien des questions à résoudre de ce point de vue-là. Mais nous avons encore une fois prouvé qu'elles n'étaient pas vraiment tabou !

1. Marion van Reterghem, « Ondes de choc », in : *Le Monde*, 11 janvier 2005 [numéro spécial], p. 4.